

66S67, Guadeloupe : 1921.

Bullehans

Elections Sénatoriales du 9 Janvier 1921

~~HENRY BÉRENGER~~
~~SÉNATEUR SORTANT.~~

Fuller's
No. 1

~~1111~~

South

¹⁰
Bentley

~~1/11/11~~
Wm

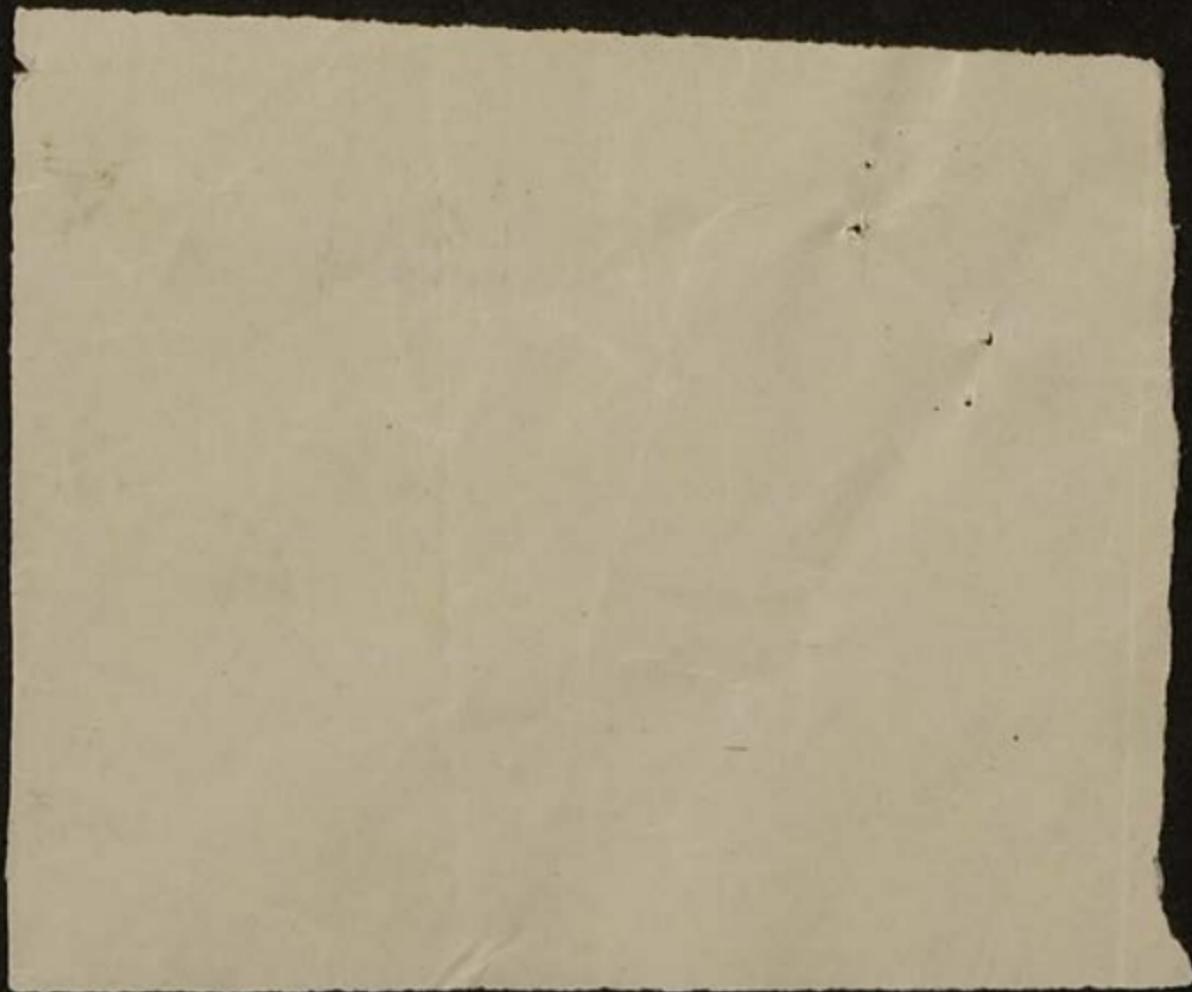
~~ELECTIONS SENATORIALES DU 9 JANVIER 1921~~

mal

relating to
Haw.

MA

Richard



vide

N^o 7

République Française

AME



2002

République Française

MAH



vide.

République Française

MIM



Boudhane

Enveloppe
sans valeur
AAA

République Française



St. Paul and

*Enveloppe
de
BMM*

République Française

Al. H. ...



Enveloppe
sans valeur
#11

République Française



[Handwritten signature]

GOUVERNEMENT
DE LA
GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

SECRETARIAT GÉNÉRAL

2^e BUREAU

N^o R.35

Basse-Terre, le 15 janvier 1921



Objet:

Envoi des documents
relatifs aux élections
sénatoriales du
9 Janvier 1921.

Le Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances,
à Monsieur le Ministre des Colonies
Direction politique.- 3^{ème} bureau.

2 bordereaux joints.

Par cablogramme N^o 8 du 9 Janvier cou-

rant, j'ai eu l'honneur de vous informer des résultats
des élections sénatoriales qui avaient eu lieu, ce même
jour, à Basse-Terre.

M. Henry BERENGER, Sénateur sortant, a été réélu,
au premier tour de scrutin, par 202 voix contre 64 voix
à M. le Député BOISNEUF.

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui,
sous deux bordereaux les documents relatifs à ces élec-
tions et qui sont destinés :

1^o au Sénat en vue de la vérification des pou-
voirs;

2^o au Ministère de l'Intérieur.

Je n'ai rien de particulier à signaler au sujet
de cette consultation électorale. Le calme et la tranqui-
lité ont régné pendant et après les opérations dont il
s'agit et, jusqu'à ce jour, je n'ai été saisi d'aucune pro-
testation contre la régularité du scrutin.

am



CABINET
DU GOUVERNEUR

N° B.69

MINISTÈRE DES COLONIES

BUREAU.

BORDEREAU
DES DOCUMENTS PÉRIODIQUES

ADRESSÉS CE JOUR AU DÉPARTEMENT

destinés au Sénat en vue de la vérification

des pouvoirs.

*(Annexes au rapport N° 3/du
1/ Janvier 1921).*

NUMÉROS D'ORDRE	NOMBRE de PIÈCES.	SOMMAIRE.	OBSERVATIONS.
1	1	Procès-verbal des opérations du collège électoral et ses annexes.	
2	1	Tableau des résultats de l'é- lection des délégués sénato- riaux et des suppléants.	
3	1	Liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la loi du 2 août 1875.	
4	1	Liste d'émargement dûment ar- rêtée par les scrutateurs de la 1ère section de vote.	
5	1	Liste d'émargement dûment ar- rêtée par les scrutateurs de la 2e section de vote.	
6	2	Feuilles de pointage.	
7	9	Enveloppes et bulletins nuls.	
	<u>16</u>		

NUMÉROS D'ORDRE	NOMBRE de PIÈCES.	SOMMAIRE.	OBSERVATIONS.
	16		
	16		

Arrêté le présent bordereau à seize pièces./.

Basse-Terre, le 15 janvier 19 21.

~~Le Chef du Secrétariat du Gouvernement,~~
Le Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances,

Quen

MINISTÈRE
DES
COLONIES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ.

DIRECTION POLITIQUE

3^e BUREAU

Paris, le 21 FEV 1921

146

Le Ministre des Colonies

à Monsieur le PRÉSIDENT DU SENAT.

Palais du Luxembourg,

PARIS (6ème)

NOTA. — Les réponses
doivent être adressées au Mi-
nistre et porter l'indication
ci-dessus.

Monsieur le Président,

Guadeloupe.

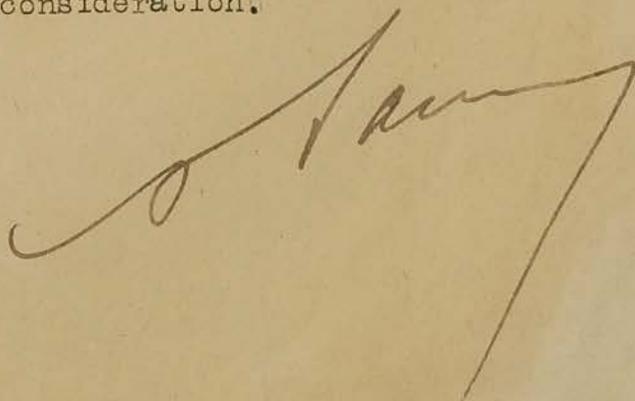
Envoi des documents
relatifs à l'élection
sénatoriale du 9 Jan-
vier 1921.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointz :

1°. un rapport de M. le Gouverneur de la Guadeloupe, N°. R. 35, en date du 15 janvier 1921, rendant compte du résultat des élections sénatoriales qui ont eu lieu à Basse-Terre, le 9 janvier dernier.

2°. les documents annoncés dans le dit rapport, tels qu'ils me sont parvenus. Ils vous sont adressés en vue de la vérification des pouvoirs.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.



No 1
COLONIE
DE LA
GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES, (MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913
ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 9 janvier 1921,
à Basse-Terre pour élire un sénateur.

L'an mil neuf cent vingt-et-un, le 9 du mois de janvier, nous (1) *Castel*
Joseph, Jules, Lionce René *Président*

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

du tribunal de première instance de Basse-Terre, nous sommes rendu dans la salle du Conseil général à Basse-Terre, local désigné pour la réunion du collège électoral de la colonie de la Guadeloupe convoqué en vertu du décret du 23 novembre 1920, à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Loubland* (*Emile*), né le *22 Mars 1850*
M. *Dragin* (*Pierre Roussel*), né le *16 Avril 1851*
M. *Gautier* (*Marcel*), né le *1^{er} Mai 1899*
M. *Pauvert* (*Henri*), né le *3 Juin 1898*
Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Loucet* (*Saint-Jean*)
(), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs ;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs, modifiée par la loi du 9 décembre 1884 ;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;
- 7° ~~Les instructions ministérielles sur le fonctionnement de l'Assemblée sénatoriale ;~~
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants, dressé en exécution de l'article 3 de la loi du 2 août 1875 ;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressé en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote de la manière suivante : (1).

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>K</i>	<i>157</i>	électeurs
2 ^e Section,	<i>L</i>	—	<i>Z</i>	<i>149</i>	—
3 ^e Section,	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas les noms des électeurs proposés sont remis au président *une heure avant la clôture du scrutin* pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et des scrutateurs.

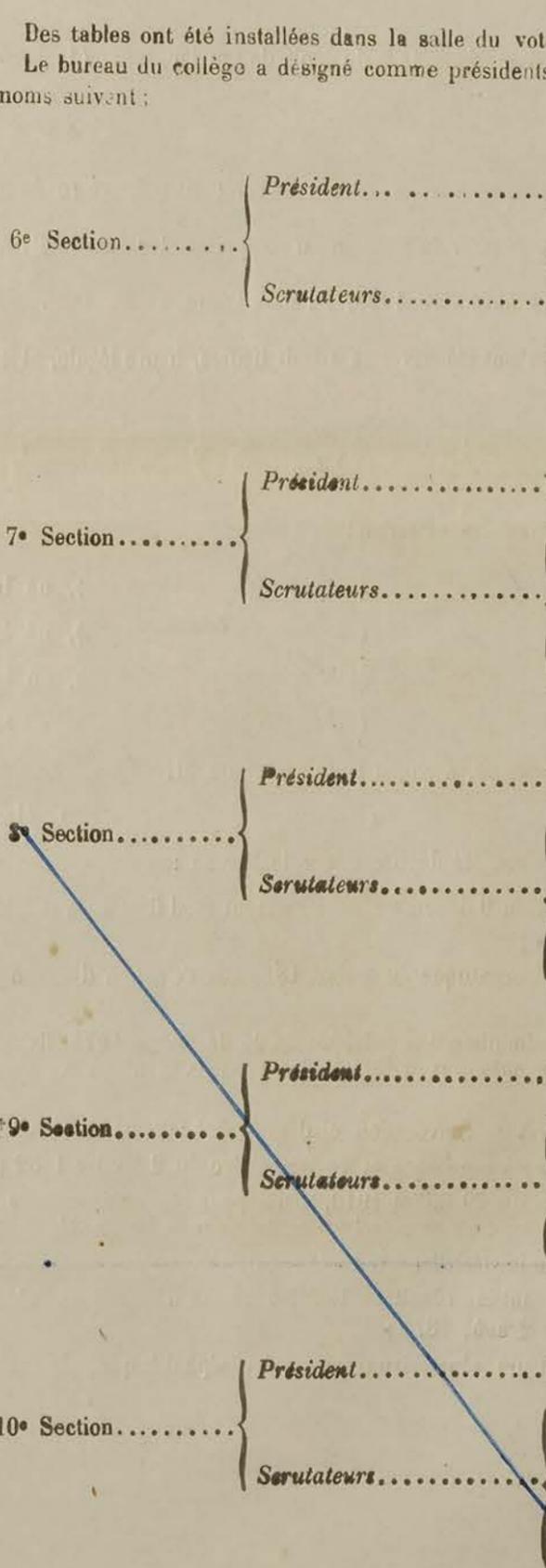
6^e Section..... {
 Président..... M. (3) *Paubi Emmanuel*
 M. *Archimède Justin*
 Scrutateurs..... {
 M. *Sainval-Noël*
 M. *Bastarud Ernest*
 M. *Etiennolien Lubin*

7^e Section..... {
 Président..... M. *Lorrae Alcide*
 M. *Butel Jules*
 Scrutateurs..... {
 M. *Lacroisil Auguste*
 M. *Romana Charles*
 M. *Alidor Fernand*

8^e Section..... {
 Président..... M.
 M.
 Scrutateurs..... {
 M.
 M.

9^e Section..... {
 Président..... M.
 M.
 Scrutateurs..... {
 M.
 M.

10^e Section..... {
 Président..... M.
 M.
 Scrutateurs..... {
 M.
 M.



	<i>Président.....</i>	M. (2)
6 ^e Section.....	}	M.
		M.
	<i>Scrutateurs.....</i>	M.
		M.
		M.
		M.
	<i>Président.....</i>	M.
7 ^e Section.....	}	M.
		M.
	<i>Scrutateurs.....</i>	M.
		M.
		M.
		M.
	<i>Président.....</i>	M.
8 ^e Section.....	}	M.
		M.
	<i>Scrutateurs.....</i>	M.
		M.
		M.
		M.
	<i>Président.....</i>	M.
9 ^e Section.....	}	M.
		M.
	<i>Scrutateurs.....</i>	M.
		M.
		M.
		M.
	<i>Président.....</i>	M.
10 ^e Section.....	}	M.
		M.
	<i>Scrutateurs.....</i>	M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre de sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, ni enveloppes, il avait remis une des clés au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe, sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre. (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				En plus des émargements.	En moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	156	156	0	0	0
2 ^e Section.....	149	149	0	0	0
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	305	305			

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises au bureau de sections qui les avaient reçues ; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur ; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées, pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A								
					M. Beranger	M. Boismenuf.	M. Jean François	M. Continsouza	M. Mortevot.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....	156	"	156	5	111	26	12	"	2				
2 ^e Section.....	149	"	149	4	91	38	8	1	7				
3 ^e Section.....													
4 ^e Section.....													
5 ^e Section.....													
6 ^e Section.....													
7 ^e Section.....													
8 ^e Section.....													
9 ^e Section.....													
10 ^e Section.....													
TOTAUX.....	305	"	305	9	202	64	20	1	9				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	306
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	305
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	305

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1)..... 305

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs (2)..... 9

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 296

MAJORITÉ ABSOLUE(2)..... 149

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	Berenger (Henry)	Deux cent deux	202
M.	Borsneuf (A. René)	Soixante quatre	64
M.	Jean François	Vingt	20
M.	Mortemol	neuf	9
M.	Continsouze	un	1
M.			
M.	Bulletins nuls(2).....	neuf	9

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés.

(3) Formule, à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal devra être supprimé.

M. (3) **Berenger Henry**
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement reconnu que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Neant

[Faint, illegible text in the right margin]

[Faint, illegible text at the bottom right]

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures du soir et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection du sénateur à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'assemblée, qui s'est séparée à 13 heures 20'

Le Président,

[Signature]

Les Membres du bureau,

[Signatures: Guesnon, Fagnin, S. Lasser, M. Laurent, Danberg]

Le Secrétaire,

[Signature: Rouet]

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations. Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures du soir, heure légale. La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				En plus des émargements.	En moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section.....														
2 ^e Section.....														
3 ^e Section.....														
4 ^e Section.....														
5 ^e Section.....														
6 ^e Section.....														
7 ^e Section.....														
8 ^e Section.....														
9 ^e Section.....														
10 ^e Section.....														
TOTAUX.....														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes revêtus.

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1).....

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs (2).....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE (3).....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures du soir et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection du sénateur à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'assemblée, qui s'est séparé à heures

Le Président,

Les Membres du bureau,

[Signature]

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations. Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1). Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Récensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				En plus des émargements.	En moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal

CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 13^h 20' heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection les délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s 3 et 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au Secrétariat général du Gouvernement ;

Sous les n°s 5 et 6, les feuilles de pointage ;

Sous les n°s 7 à 9, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.....
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs..
- Enveloppes sans bulletin.....
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
- Enveloppes non réglementaires.....
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

36

9

Enfin, sous les n°s 10 à 11, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :-

Le Président

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

No 2

COLONIE
DE LA
GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Basse-Terre	Blandin Marc	accepté	Bocage Elery	accepté	
	Michaux Octave	-id-	Michel André	-id-	
	de Sabert Victor	-id-			
	Ricler Antoine	-id-			
	Payen Charles	-id-			
	Lancrin Louis	-id-			
	Derde Norbert	-id-			
	Forestal Léon	-id-			
Gombault S ^t Onge Joseph	-id-				
Baillif	Socet Henri	accepté	Rammy Louisy	accepté	
	Ferville Edgard	-id-	Naprix Frédéric	-id-	
	Michel Adolphe	-id-			
	Blandin Henri	-id-			
	Jean-Romain Wilfrid	-id-			
	Pierre Bernardin	-id-			
Gourbeyre	Darby Emilien	accepté	Marcel Joseph	accepté	
	Boudoute Edouard	-id-	Chaville Charles	-id-	
	Ramon Gabriel	-id-			
	Diqueni S ^t Clair	-id-			
	Zénon Joseph	-id-			
	Bogat Babolin	-id-			
	Lutaire Lucien	-id-			
	Favieres Vincent	-id-			
	Moësse Théodore	-id-			
Saint-Claude	Walther Albert	accepté	Coctana Georges	accepté	
	Dachard Ernest	-id-	Angèle Armand	-id-	
	Labre Hubert	-id-			
	Dain Armand	-id-			
	Michaux Victor	-id-			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Saint-Claude (suite)	Zum-Tolo Georges	accepté			
	Meltior Julien	-id-			
	Janoe Bonaventure	-id-			
	Lavin Théogène	-id-			
Vieux-Boet	Michineau Ferrais	accepté	Rénia Grégoire	accepté	
	Olivier Lucius	-id-			
Vieux-Habitants	Labique Amédée	accepté	Léon Limoléon	accepté	
	André Ferrand	-id-	de Serway Oscar	-id-	
	Arbaud Antonin	-id-			
	Lancaster Agénor	-id-			
	Dupont Edilbert	-id-			
	Bigue Tertullien	-id-			
	Nicolas Ferrais	-id-			
	Beaugendre Raphaël	-id-			
	Lancien Joseph	-id-			
Capesterre	Beuve Louis	accepté	Joigny Vincent	accepté	
	Bazire Ferrais	-id-	Gédéon Dagobert	-id-	
	Althey Théogène	-id-			
	Létout Armand	-id-			
	Dick Albert	-id-			
	Bourgeois Octave	-id-			
	Nelson Charles	-id-			
	Richard Emile	-id-			
	Lacavé Eugène	-id-			
Joyave	Jean-Bernard Pierre	accepté	Dunkan Edvard	accepté	
	Marcellin Théodor	-id-			
	Périama Lomy	-id-			
Terre-de-Bas	Beaujour Albert	accepté	Damas Léon	accepté	
	Héris Charles	-id-			
Terre-de-Haut	Laurent Emmanuel	accepté	Joyeux Paul Emile	accepté	
	Célestine Paul François	-id-			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Trois-Rivières	Moleslas Tollinaire	accepté	Balsing L ^e Marie	accepté	
	Isidore Christophe	-id-	Foverne Phil devert	-id-	
	Amour Lucher	-id-			
	Butel Jules	-id-			
	de Lacroix Eugénie	-id-			
	Beureau Dolné	-id-			
	Lubin Maurice	-id-			
	Jacques Théophile	-id-			
	Lasserre Eugène	-id-			
Grand-Bourg	Bazile Germain S ^t Cyr	accepté	Pastias Augustin	accepté	
	Girardin Ernieu Jules	-id-	Défaut Jean-Baptiste	-id-	
	Halot William	-id-			
	Bicourt Sanson	-id-			
	Laumano Emmanuel	-id-			
	Lacroix Auguste	-id-			
	Moison Polycarpe	-id-			
	Hypolite Antonin	-id-			
	Davigny Seneuf	-id-			
Saint-Louis	Lardy Pierre	accepté	Adige Raoul	accepté	
	Dramont Trumence	-id-	Godard Paul	-id-	
	Bernay J. Joseph	-id-			
	Vergérolle Joseph	-id-			
	Médias Gabin	-id-			
	Lazako Joseph	-id-			
	Socant Marcellin	-id-			
	Galba Emilien	-id-			
	Goram Richard	-id-			
Lapesterre	Bade Gabriel	accepté	Vergé-Dépre Maxime	accepté	
	Boulogne Léonel	-id-	Osseux Léon Edvard	-id-	
	Lambourde Auguste	-id-			
	Noël Hubert	-id-			
	Aubou Léon	-id-			
	Dragin Pierre Roumel	-id-			
	Lelercien Jérôme	-id-			
	Vergé-Dépre Joseph	-id-			
	Bordin Eugène Ferrais	-id-			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Pointe-Noire</i>	<i>Pagéry Saint-Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Fautier Eustache</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Jean-Louis St-Jean</i>	<i>-id-</i>	<i>Quérin Augustin</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Pradel Brun</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Bardochean Faustin</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Licadière Ludger</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Sacréix Lambert</i>	<i>-id-</i>			
	<i>d'Alexis Béranger</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Rousseau Raphaël</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Ferrier-Latour Edouard</i>	<i>-id-</i>			
<i>Bouillante</i>	<i>Ricoulard Alcides</i>	<i>accepté</i>	<i>Penture Justin</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Félix Amélius</i>	<i>-id-</i>	<i>Ladjyn Faustin</i>	<i>accepté</i>	
	<i>François Paulémine</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Hoorn Edouard</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Ladjyn Georges</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Félicité Honoré</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Langouce Honoré</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Vin Joseph</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Athanase-Cité Faustin</i>	<i>-id-</i>			
<i>Deshaies</i>	<i>Annerose Maurice</i>	<i>accepté</i>	<i>Olivier Tidore</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Divialle Emelon</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Alidor Fernand</i>	<i>-id-</i>			
<i>Saint-Martin</i>	<i>Hodge Daniel</i>	<i>accepté</i>	<i>Percival Constant</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Carney William</i>	<i>-id-</i>	<i>Hledge Jean Conale</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Froston Edouard</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Romney Charles</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Wells Frédéric</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Halley Adolphe</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Richardson Gaston</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Glascoff Guillaume</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Viotty Hays</i>	<i>-id-</i>			
<i>S^t Barthélemy</i>	<i>Léidee Théodore</i>	<i>accepté</i>	<i>Magras Ferrin</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Thélimaque J^e Baptiste</i>	<i>-id-</i>	<i>Danet Pierre Médéric</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Léidee Joseph</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Fériaux Joseph Josephat</i>	<i>-id-</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>S^t Barthélemy (suite)</i>	<i>Gréaux Oculi Lédée François Xavier</i>	<i>accepté - id -</i>			
<i>Pointe-à-Pitre</i>	<i>François Victor Niras Adrien Dicale Jules Nudil André Pilin René Pommey Alexandre Daney de Marcillac Laborem Edouard Gatoux Jean Honoré Auguste Saint-Félix Félix Loussaint Georges</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Edman Juge Boirard Pommey Jules Schol René</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Absent de la Colonie</i>
<i>Abymes</i>	<i>Belrain Gabriel Médéric Emmanuel Pourquignon Eléodor Roussas Eugène Sennouaj Raymond Guiougou Octave Terrant Prosper Rouil Babylas Loubland Emile</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Lozéima Jean-Louis Bordelais Emmanuel</i>	<i>accepté - id -</i>	
<i>Fosier</i>	<i>Ballet Nicolas Gaston Dupait Jules Julien Fozime Frédéric Nicolas Alphonse Négrit S^t Ange Lutin Lamarre Eugène Baloji Pierre René Pierre Louis Négre Arit</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Hélène Stéphane Montout René Emmanuel</i>	<i>accepté - id -</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Morne-à-l'Eau</i>	<i>Alphonse J. Edouard</i>	<i>accepté</i>	<i>Uger Timoléon</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Eamarin Louis</i>	<i>-id-</i>	<i>Félicité Amédée</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Lilit Fernand</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Tradier Auguste</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Lamo Emmanuel</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Guard Emile</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Hamony Louis Eleuther</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Practon Joseph Louis</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Hérison René</i>	<i>-id-</i>			
<i>Lamentin</i>	<i>Kabela Edouard</i>	<i>accepté</i>	<i>Marival S^t Edme</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Barbier Sébastien</i>	<i>-id-</i>	<i>Dénon Louis</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Batrin Saturnin</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Mimi-Laurence Edme</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Reimoneng Auguste</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Ecceil Emile</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Jacob Ténélon</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Manchau Ludovic</i>	<i>-id-</i>			
	<i>François Julien René</i>	<i>-id-</i>			
<i>Baie-Mahault</i>	<i>Naraxin S^t Martin Adolphe</i>	<i>accepté</i>	<i>Lomba Elie J^r Prop^t</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Mulsen Joseph</i>	<i>-id-</i>	<i>Jean-Pierre Armand Joseph</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Artis Antonin J^rphys</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Leunogue Paul Clément</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Mathurine Gabriel</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Barny Maximilien</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Chamougon François</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Lemaistre Paul Courmillaud</i>	<i>-id-</i>			
	<i>de Laquintinie Charles</i>	<i>-id-</i>			
<i>Petit-Bourg</i>	<i>Lariffle Jules</i>	<i>accepté</i>	<i>Bredon S^t Lloi</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Fréber Edouard</i>	<i>-id-</i>	<i>François Maurice</i>	<i>-id-</i>	
	<i>Albina Raphaël</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Saint-Pie Aësside</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Polmare Jovanet</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Midou Dorville</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Celcok Jean-Marie</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Peshayes Patien</i>	<i>-id-</i>			
	<i>Belfort Victor</i>	<i>-id-</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Sainte-Rose	Tallon Clément	accepté	Ossard Théodore	accepté	
	Latouche Emile	-id-	Férite Octave	-id-	
	Théodore Osmon	-id-			
	Neiluge Adrien	-id-			
	Laba Kriste	-id-			
	Dundanke Léon	-id-			
	Bambourent Ludovic	-id-			
	Colat Lauriel	-id-			
	Grémor Joseph	-id-			
Moule	Jason Henri	accepté	Clairfaut Adrien	accepté	
	Dernon Jules	-id-	Dinargue Eugène	-id-	
	Mamert Elai	-id-	Charcil Hubert	-id-	
	Scarmel Félix	-id-			
	Laprimé Antonin	-id-			
	Cancelier St Nazaire	-id-			
	Sorel Laurent	-id-			
	Lérus Emmanuel	-id-			
	Charcil St Etienne	-id-			
	Pyrrha St Jean	-id-			
	Bosc André	-id-			
	Gradel Gabriel	-id-			
Sainte-Anne	Justave Gratien Amédée	accepté	Séjor Saint Jean	accepté	
	Régulus Louis	-id-	Milon Robert	-id-	
	Loucet St Jean	-id-	Langlais Hippolyte	-id-	
	Dain Albert	-id-			
	Boulogne Edouard	-id-			
	Ferran Mondésir	-id-			
	Silou Alexandre	-id-			
	Claret Eugène	-id-			
	Lama Emmanuel	-id-			
	Fidélis Charles Em.	-id-			
	Thérésine Julien	-id-			
	Olax Emmanuel	-id-			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Port-Louis</i>	<i>Boncourt Raphaël Edrige Jacques Corbin André Ciredeck Horace Misière Clodomire Paterne Elie Hilaire Emile Nodanche Stéphane Farigo Pierre</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Fabaco Léon Vermilas Daniel</i>	<i>accepté - id -</i>	
<i>Anse-Portland</i>	<i>Loni Joseph Offranc Emmanuel Laujin Emile Bélin Optat Riley Augustin Quinson Marcelin Pansape Samson Daupin Antony Lucol Paul</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Minart Hubert Binga Gabriel</i>	<i>accepté - id -</i>	
<i>Petit-Canal</i>	<i>Procopé Elie Gustave Alexandre Bélin Maxime Calixte Eugène Souamie Louisaint Rameau Bernard Panco Michel Corpinot Henri Varinas Eugène</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Duhlessis Stéphane Vindex Tsidore</i>	<i>accepté - id -</i>	
<i>S^t François</i>	<i>Tétido François Gautier Marcel Pauvert Henri Sargentou Louis Hérisson Amédée Ferrier Vital Fabion S^t Germain Zigaul Octavien Berly Anthémore</i>	<i>accepté - id - - id -</i>	<i>Morfan Louis Lachand Ambroise</i>	<i>accepté - id -</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffra- ges obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Déviade</i>	<i>Daney de Marillac (Joseph) Henry Gildard Marie-Gabrielle Joseph</i>	<i>accepté - id. - id.</i>	<i>Eulalie Athanase</i>	<i>accepté</i>	

N^o 3

1

COLONIE
DE LA
GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES.

MODÈLE N^o 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOUT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Adilaide Séraphin	Conseiller général - Pointe-à-Pitre		
2	Albina Raphaël	délégué - Petit-Bourg		
3	Alexis (d') Béranger	" - Pointe-Noire		
4	Alexis Charles	" - Terre-de-Bas		
5	Alidor Dorville	" - Petit-Bourg		
6	Alidor Fernand	" - Deshaies		
7	Alphonse J. Edouard	" - Morne-à-l'Eau		
8	Althey Théogène	" - Capesterre (C/pe)		
9	Amour Eucher	" - Trois-Rivières		
10	André Fernand	" - Vieux-Habitants		
11	Amerose Maurice	" - Deshaies		
12	Arbaud Antonin	" - Vieux-Habitants		
13	Archimède Justin	Conseiller général - Pointe-à-Pitre		
14	Arsène Auguste	" - Lamentin		
15	Artis Antonin Iphig	délégué - Baie-Mahault		
16	Athanasie Cite Faustin	" - Bouillante		
17	Aubou Léon	" - Capesterre (M ^o G ^o)		
18	Bade Gabriel	" - d ^o		
19	Bajazet Jules	Conseiller général - Lamentin		
20	Balin Optat	délégué - Anse-Bertrand		
21	Ballet Nicolas Gaston	" - Gosier		
22	Balofi Pierre	" - d ^o		
23	Bambouvert Ludovic	" - Sainte-Rose		
24	Bambuck Emile	Conseiller général - Marie-Gabriele		
25	Banco Michel	délégué - Petit-Canal		
26	Barbier Sébastien	" - Lamentin		
27	Barbotteau Amédée	Conseiller général - Pointe-à-Pitre		
28	Bardo-chan Faustin	délégué - Pointe-Noire		
29	Barny Maximilien	" - Baie-Mahault		
30	Bastaraud Ernest	Conseiller général - Marie-Gabriele		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
31	Babin Saturnin	délégué Lamentin		
32	Bazile Germain St-Eyre	" Grand-Bourg		
33	Bazire Gervais	" Capesterre (Gpe)		
34	Beaugondre Raphaël	" Vieux-Habitants		
35	Beaujourn Albert	" Terre-de-Bas		
36	Belfort Victor	" Petit-Bourg		
37	Bélin Maxime	" Petit-Canal		
38	Belrain Gabriel	" Abymes		
39	Bernay J. Joseph	" Saint-Louis		
40	Beuve Louis	" Capesterre (Gpe)		
41	Bicourt Janson	" Grand-Bourg		
42	Bique Tertullien	" Vieux-Habitants		
43	Blandin Henri	" Baillif		
44	Blandin Marc	" Basse-Terre		
45	Bluel Adolphe	Conseiller général Marie-Galante		
46	Bogat Babolin	délégué Gourbeyre		
47	Bolivar Edmond	Conseiller général Capesterre (Gpe)		
48	Bonœur Raphaël	délégué Port-Louis		
49	Bordin Eugène Gervais	" Capesterre (M ^{ie} G ^{pe})		
50	Borifac Nial	Conseiller général Basse-Terre		
51	Bosc André	délégué Moule		
52	Boudoute Edouard	" Gourbeyre		
53	Boulogne Edouard	" Sainte-Anne		
54	Boulogne Léonel	" Capesterre (M ^{ie} G ^{pe})		
55	Bourgeois Octave	" Capesterre (Gpe)		
56	Bourguignon Eliodor	" Abymes		
57	Bouverat Pierre	Conseiller général Lamentin		
58	Bureau Dolné	délégué Trois-Rivières		
59	Butel Jules	" - d ^o -		
60	Cabo Aristé	" Sainte-Rose		
61	Calbre Hubert	" Saint-Claude		
62	Calixte Eugène	" Petit-Canal		
63	Cancelier St-Vazaire	" Moule		
64	Candace Gratien	Député de La Guadeloupe		
65	Carney William	délégué Saint-Martin		
66	Cazaïo Joseph	" Saint-Louis		
67	Célicien Jérôme	" Capesterre (M ^{ie} G ^{pe})		
68	Céleste Jean-Marie	" Petit-Bourg		
69	Célestine Paul François	" Terre-de-Haut		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
70	Cétout Armand	délégué Capesterre (Epe)		
71	Chamougon François	" Baie Mahault		
72	Charrel St Etienne	" Moule		
73	Cirideck Horace	" Port Louis		
74	Claret Eugène	" Sainte Anne		
75	Colat Lawriel	" Sainte Rose		
76	Condo Emmanuel	Conseiller général Lamentin		
77	Corbin André	délégué Port Louis		
78	Corpinot Henri	" Petit Canal		
79	Dachard Ernest	" Saint Claude		
80	Dain Albert	" Sainte Anne		
81	Dain Armand	" Saint Claude		
82	Dain Camille	Conseiller général Pointe à Pitre		
83	Daney de Marcellac	délégué Pointe à Pitre		
84	Daney de Marcellac Joseph	" Desirade		
85	Darby Emilien	" Gourbeyre		
86	Daubé Emmanuel	Conseiller général Moule		
87	Daurin Antony	délégué Anse-Portrand		
88	Davigny Léon	" Grand Bourg		
89	Déride Norbert	" Basse-Terre		
90	Dernon Jules	" Moule		
91	Descamps Horace	Conseiller général Pointe-à-Pitre		
92	Deshayes Gratien	délégué Petit-Bourg		
93	Dicah Jules	" Pointe-à-Pitre		
94	Dich Albert	" Capesterre (Epe)		
95	Diquini St Clair	" Gourbeyre		
96	Diviale Fénelon	" Deshayes		
97	Dolmare Jouanet	" Petit-Bourg		
98	Dragin Pierre Roussel	" Capesterre (M ^{ie} St)		
99	Dramont Frumence	" Saint Louis		
100	Dufait Jules Julien	" Gosier		
101	Dundouke Léon	" Sainte-Rose		
102	Dupont Edilbert	" Vieux-Habitants		
103	Edwige Jacques	" Port-Louis		
104	Fabion St Germain	" Saint-François		
105	Farigo Pierre	" Port-Louis		
106	Favières Vincent	" Gourbeyre		
107	Fantier William	Conseiller général Basse-Terre		
108	Félicité Honoré	délégué Bouillante		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
109	Lélie Amélie	délégué	Bouillante	
110	Terby Anthémore	"	Saint François	
111	Fervant Prosper	"	Abymes	
112	Perrier Vital	"	Saint François	
113	Porville Edgard	"	Baillif	
114	Pétida François	"	Saint-François	
115	Picadière Ludger	"	Pointe Noire	
116	Pidelin Adrien	Conseiller général	Pointe à Pitre	
117	Pidèles Charles Emmanuel	délégué	Sainte Anne	
118	Pléming Emmanuel	Conseiller général	St Martin	
119	Forestal Léon	délégué	Basse Terre	
120	Francius Paulémine	"	Bouillante	
121	François Julien René	"	Lamentin	
122	François Victor	"	Pointe à Pitre	
123	Froston Edouard	"	Saint Martin	
124	Galba Emilien	"	Saint-Louis	
125	Gatouze Jean	"	Pointe à Pitre	
126	Gautier Marcel	"	Saint François	
127	Girard Emile	"	Morne à l'Eau	
128	Glascow Guillaume	"	Saint Martin	
129	Gombault St-Onge Joseph	"	Basse Terre	
130	Goram Richard	"	Saint Louis	
131	Gradel Gabriel	"	Moule	
132	Graïve Eugène	Conseiller général	Moule	
133	Griéaux Joseph Josephat	délégué	Saint Barthélemy	
134	Griéaux Oculi	"	d°	
135	Guiougou Octave	"	Abymes	
136	Gustave Alexandre	"	Petit Canal	
137	Gustave Gratien Amédée	"	Sainte Anne	
138	Halley Adolphe	"	Saint Martin	
139	Hamony Louis Eleuther	"	Morne à l'Eau	
140	Henry Gildard	"	Désirade	
141	Hérisson Amédée	"	Saint François	
142	Hérisson René	"	Morne à l'Eau	
143	Hilaire Emile	"	Port Louis	
144	Hodge Daniel	"	Saint Martin	
145	Honoré Auguste	"	Pointe à Pitre	
146	Horn Edouard	"	Bouillante	
147	Hypolite Antonin	"	Grand Bourg	

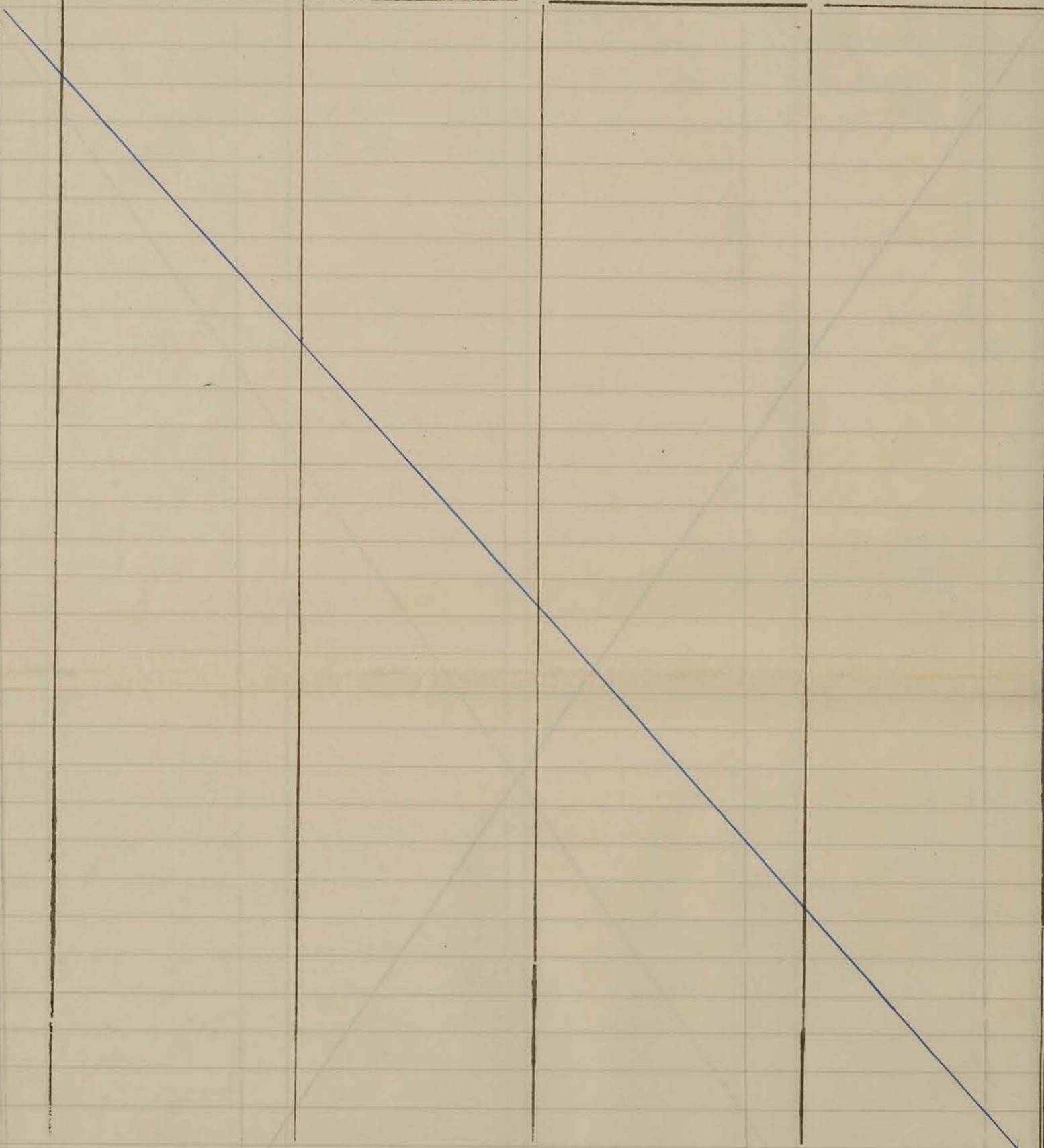
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)		Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
148	Abot William	délégué	Grand-Bourg		
149	Lidore Christophe	"	Trois-Rivières		
150	Jacob Fénelon	"	Lamentin		
151	Jacques Théophile	"	Trois-Rivières		
152	Janoë Bonaventure	"	Saint-Claude		
153	Jason Henri	"	Moule		
154	Jean-Bernard Pierre	"	Goyave		
155	Jean-Louis St-Jean	"	Pointe-Noire		
156	Jean-Romain Wilfrid	"	Baillif		
157	Kabéla Edouard	"	Lamentin		
158	Labique Amédée	"	Vieux-Habitants		
159	Laborem Edouard	"	Pointe-à-Pitre		
160	Lacavé Eugène	"	Capesterre (C ^{pe})		
161	Lacroix (de) Eugénio	"	Trois-Rivières		
162	Lacroix Lambert	"	Pointe-Noire		
163	Lacroix Auguste	"	Grand-Bourg		
164	Ladjyn Georges	"	Bouillante		
165	Lama Emmanuel	"	Sainte-Anne		
166	Lambourde Auguste	"	Capesterre (M ^{ie} C ^{pe})		
167	Lamo Emmanuel	"	Morne-à-l'Eau		
168	Lancastre Agénor	"	Vieux-Habitants		
169	Lancien Joseph	"	- d ^o -		
170	Lancrin Louis	"	Basse-Terre		
171	Langouce Honoré	"	Bouillante		
172	Laprimé Antonin	"	Moule		
173	Laquintinie (de) Charles	"	Baie-Mahault		
174	Lardy Pierre	"	Saint-Louis		
175	Lariffa Jules	"	Petit-Bourg		
176	Lasserre Eugène	"	Trois-Rivières		
177	Latapie Paul	Conseiller général	Capesterre (C ^{pe})		
178	Latouche Emile	délégué	Sainte-Rose		
179	Laujin Emile	"	Anse-Bertrand		
180	Laumano Emmanuel	"	Grand-Bourg		
181	Laurent Emmanuel	"	Terre-de-Haut		
182	Lavin Théogène	"	Saint-Claude		
183	Lidée François-Carier	"	Saint-Barthélemy		
184	Lidée Joseph	"	- d ^o -		
185	Lidée Théodore	"	- d ^o -		
186	Lemaistre Paul Coumail- laud	"	Baie-Mahault		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
187	Léves Emmanuel	délégué Moule		
188	Leunigue Paul Clément	" Baie Mahault		
189	Lignières Armand	Conseiller général Basse-Terre		
190	Lilit Fernand	délégué Morne-à-l'Eau		
191	Lubin Maurice	" Trois-Rivières		
192	Lucol Paul	" Anse Bertrand		
193	Luxel Frédéric	Conseiller général Basse-Terre		
194	Lutaire Lucien	délégué Gourbeyre		
195	Lutin Lamarre Eugène	" Gosier		
196	Mamert Eloi	" Moule		
197	Manchau Ludovic	" Lamentin		
198	Marie-Gabrielle Joseph	" Désirade		
199	Marcellin Cléodore	" Goyave		
200	Mathurine Gabriel	" Baie Mahault		
201	Médéric Emmanuel	" Abymes		
202	Médis Gabin	" Saint-Louis		
203	Méresse William	Conseiller général Moule		
204	Meltior Julien	délégué Saint-Claude		
205	Michaux Octave	" Basse-Terre		
206	Michaux Victor	" Saint-Claude		
207	Michel Adolphe	" Baillif		
208	Michineau Gervais	" Vieux-Fort		
209	Mimi Lawrence Edme	" Lamentin		
210	Misère Clodomir	" Port-Louis		
211	Moïson Polycarpe	" Grand-Bourg		
212	Modesse Théodore	" Gourbeyre		
213	Molestas Pollinaire	" Trois-Rivières		
214	Mulsen Joseph	" Baie Mahault		
215	Navarin St-Martin Adolphe	" d°		
216	Nègre Arvit	" Gosier		
217	Négrit Saint-Ange	" Gosier		
218	Neiluge Adrien	" Sainte-Rose		
219	Nelson Charles	" Capesterre (Epe)		
220	Nicolas Alphonse	" Gosier		
221	Nicolas Gervais	" Vieux-Habitants		
222	Nivas Adrien	" Pointe-à-Pitre		
223	Nodanche Fernand	Conseiller général Port-Louis		
224	Nodanche Stéphane	délégué Port-Louis		
225	Noël Hubert	" Capesterre (M.G.)		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
226	Mubret Louis Ernest	Conseiller général Port Louis		
227	Nudil André	délégué Pointe-à-Pître		
228	Offranc Emmanuel	" Anse Bertrand		
229	Olac Emmanuel	" Sainte-Anne		
230	Olivier Lucius	" Vieux-Port		
231	Pagiorj Saint-Esp	" Pointe Noire		
232	Paladine Nérie	Conseiller général Pointe-à-Pître		
233	Passape Samson	délégué Anse Bertrand		
234	Paterne Elo	" Port Louis		
235	Pauvert Auguste	Conseiller général Saint-François		
236	Pauvert Henri	délégué Saint-François		
237	Payen Charles	" Basse-Terre		
238	Périma Eomy	" Goyave		
239	Perran Mondésir	" Sainte-Anne		
240	Perrier-Latour Edouard	" Pointe Noire		
241	Phaïton Joseph Louis	" Morne-à-l'Eau		
242	Philis Léon Seymour	Conseiller général Capesterre (Gpe)		
243	Pierre Bernardin	délégué Baillif		
244	Pommery Alexandre	" Pointe-à-Pître		
245	Pradel Brun	" Pointe Noire		
246	Pradier Auguste	" Morne-à-l'Eau		
247	Procope Elie	" Petit-Canal		
248	Pyrcha Saint-Jean	" Moule		
249	Quinon Marcelin	" Anse-Bertrand		
250	Raban Gabriel Félix	Conseiller général Port Louis		
251	Rameau Fernand	délégué Petit-Canal		
252	Ramon Gabriel	" Gourbeyre		
253	Riculard Alcides	" Bouillante		
254	Rigulus Louis	" Sainte-Anne		
255	Reni Boineuf	Député de la Guadeloupe		
256	Reni Pierre Louis	délégué Gosier		
257	Reymoneng Auguste	" Lamentin		
258	Richard Emile	" Capesterre (Gpe)		
259	Richardson Gaston	" Saint-Martin		
260	Richer Antoine	" Basse-Terre		
261	Riley Augustin	" Anse-Bertrand		
262	Romana Charles	Conseiller général Morne		
263	Romney Charles	délégué Saint-Martin		
264	Rouil Babylas	" Abymes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLEANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
265	Roussas Eugène	délégué	Abymes	
266	Rousseau Raphaël	"	Sainte Noire	
267	Saint-Félix Félix	"	Sainte à Titre	
268	Saint-Tré Aristide	"	Petit Bourg	
269	Sainval Hippolyte	Conseiller général	Sainte Noire	
270	Salvert (de) Victor	délégué	Basse Terre	
271	Sargenton Louis	"	Saint François	
272	Scarmel Félix	"	Moule	
273	Schol Alfred René	Suppléant	Sainte à Titre	Remplace M. Lelin René
274	Silou Alexandrie	délégué	Sainte Anne	
275	Sennoaj Raymond	"	Abymes	
276	Ségant Marcellin	"	Saint Louis	
277	Sorel Laurent	"	Moule	
278	Soret Henri	"	Baillif	
279	Souamie Toussaint	"	Petit Canal	
280	Tamarin Louis	"	Morne à l'eau	
281	Terrac Alcide	Conseiller général	S ^t Barthélemy	
282	Thélimaque Jean-Baptiste	délégué	S ^t Barthélemy	
283	Théodore Camon	"	Sainte Rose	
284	Thérésine Julien	"	Sainte Anne	
285	Tirolien Ernest Jules	"	Grand Bourg	
286	Tirolien Lubin	Conseiller général	S ^{te} à Titre	
287	Toni Joseph	délégué	Anse Bertrand	
288	Toubland Emile	"	Abymes	
289	Touret Saint-Jean	"	Sainte Anne	
290	Toussaint Georges	"	Sainte à Titre	
291	Triber Edouard	"	Petit Bourg	
292	Treil Emile	"	Lamontin	
293	Trimon Joseph	"	Sainte Rose	
294	Valentin Charles	Conseiller général	S ^{te} Noire	
295	Vallon Elément	délégué	Sainte Rose	
296	Varinas Eugène	"	Petit Canal	
297	Vergé-Bépie Joseph	"	Capesterre (N ^o 7 ^o)	
298	Vergeroche Joseph	"	Saint Louis	
299	Vin Joseph	"	Bouillante	
300	Viotty Hays	"	Saint Martin	
301	Walther Albert	"	Saint Claude	
302	Wells Frédéric	"	Saint Martin	
303	Zénon Joseph	"	Gourbeyre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
304	Lizaul Octavien	délégué St François		
305	Lozime Frédéric	" Gosier		
306	Lum - Polo Georges	" Saint Claude		

NUMÉROS l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des supplé- ants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les supplé- ants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Gouverneur, sera déposée au secrétariat général de la colonie, pour être communiquée à tout requérant.

A *Passe-Terre*, le 22 décembre 1920.



705

COLONIE
DE LA
GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(Nos 158 à 306 de la liste générale.)

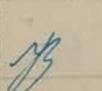
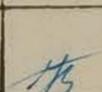
On inscrira sur les liste d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 22 décembre 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

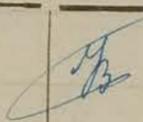
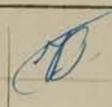
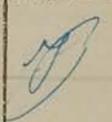
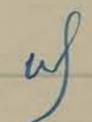
On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

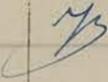
NUMÉROS d'inscrip- tion et qualité générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
158	Labique Amédée délégué					
159	Laborim Edouard délégué					<u>avote</u>
160	Lacavé Eugène délégué					<u>avote</u>
161	Lacroix (de) Eugénie délégué					<u>avote</u>
162	Lacroix Lambert délégué					
163	Lacroix Auguste délégué					
164	Ladjyn Georges délégué					
165	Lama Emmanuel délégué					
166	Lambourde Auguste délégué					
167	Lamo Emmanuel délégué					
168	Lancastre Agénor délégué					
169	Lancien Joseph délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
170	Lancrin Louis délégué					
171	Langouci Honoré délégué					
172	Laprime Antonin délégué					
173	Laquintinie (de) Charles délégué					
174	Lardy Pierre délégué					
175	Lariffa Jules délégué					
176	Lasserre Eugène délégué					
177	Latapie Paul Conseiller général					
178	Latouche Emile délégué					
179	Lauzin Emile délégué					
180	Laumano Emmanuel délégué					
181	Laurent Emmanuel délégué					

NOMEROS d'inscrip- tion et n° de matricule.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
182	Lavin Théogène délégué					
183	Lédée François Xavier délégué					
184	Lédée Joseph délégué					
185	Lédée Théodore délégué					
186	Lemaistre Paul Coumillaud délégué					
187	Lérus Emmanuel délégué					
188	Leunogue Paul Clément délégué					
189	Lignières Armand Conseiller général					
190	Lilit Fernand délégué					
191	Lubin Maurice délégué					
192	Lucol Paul délégué					
193	Lurel Frédéric Conseiller général					

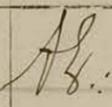
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
194	Lutaire Lucien délégué					
195	Lutin Lamarie Eugène délégué					
196	Mamert Eloi délégué					
197	Manchau Ludovic délégué					
198	Marie Gabrielle Joseph délégué					
199	Marcellin Eléonor délégué					
200	Mathurine Gabriel délégué					
201	Médéric Emmanuel délégué					
202	Médus Gabin délégué					
203	Méresse William Conseiller général					
204	Meltior Julien délégué					
205	Michaux Octave délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion et qualité de l'électeur.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
206	Michaux Victor délégué		<i>MB</i>			
207	Michel Adolphe délégué		<i>MB</i>			
208	Michineau Gervais délégué		<i>MB</i>			
209	Mimi Laurence Edme délégué		<i>MB</i>			
210	Misère Clodomir délégué		<i>MB</i>			
211	Moëson Polycarpe délégué		<i>MB</i>			
212	Moësse Théodore délégué		<i>MB</i>			
213	Molestas Tollinaire délégué		<i>MB</i>			
214	Mulsem Joseph délégué		<i>MB</i>			
215	Navarin St Martin Adolphe délégué		<i>MB</i>			
216	Négre Arvit délégué		<i>MB</i>			
217	Néquit St Ange délégué		<i>MB</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
218	Neiluge Adrien délégué					
219	Nelson Charles délégué					
220	Nicolas Alphonse délégué					
221	Nicolas Gourvais délégué					
222	Nivas Adrien délégué					
223	Nodanche Fernand Conseiller général					
224	Nodanche Stéphane délégué					
225	Noël Hubert délégué					
226	Nubret Louis Ernest Conseiller général					
227	Nudil André délégué					
228	Offranc Emmanuel délégué					
229	Olac Emmanuel					

NUMÉROS d'inscrip- tion et noms	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
230	Olivier Lucius délégué		<i>[Signature]</i>			
231	Lageon Saint Cyr délégué		<i>[Signature]</i>			
232	Paladine Nérée Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
233	Passape Lamson délégué		<i>[Signature]</i>			
234	Paterne Elo délégué		<i>[Signature]</i>			
235	Pauvert Auguste Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
236	Pauvert Henri délégué		<i>[Signature]</i>			
237	Payen Charles délégué		<i>[Signature]</i>			
238	Périama Comy délégué		<i>[Signature]</i>			
239	Perran Mondésir délégué		<i>[Signature]</i>			
240	Perrier Latour Edouard délégué		<i>[Signature]</i>			
241	Phaëton Joseph Louis délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
242	Philis Léon Seymour Conseiller général		<i>BS</i>			
243	Pierre Bernardin délégué		<i>BS</i>			
244	Pommez Alexandre délégué		<i>BS</i>			
245	Tradel Brun délégué		<i>BS</i>			
246	Tradier Auguste délégué		<i>BS</i>			
247	Trocope Elié délégué		<i>BS</i>			
248	Tyrcha Sanit-Jan délégué		<i>BS</i>			
249	Quinon Marcelin délégué		<i>BS</i>			
250	Raban Gabriel Félix Conseiller général		<i>BS</i>			
251	Rameau Fernand délégué		<i>BS</i>			
252	Ramon Gabriel délégué		<i>BS</i>			
253	Réculard Alcides délégué		<i>BS</i>			

NOMEROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au	au	au	
			1er tour de scrutin.	2 ^e tour de scrutin.	3 ^e tour de scrutin.	
254	Régulus Louis délégué					
255	René Boineuf délégué					
256	René Pierre Louis délégué					
257	Reymoneng Auguste délégué					
258	Richard Emile délégué					
259	Richardson Gaston délégué					
260	Ricler Antoine délégué					
261	Rilcy Augustin délégué					
262	Romana Charles Conseiller général					
263	Romney Charles délégué					
264	Rouil Babylas délégué					
265	Roussas Eugène délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
266	Rousseau Raphaël délégué					
267	Saint Félix Félix délégué					
268	Saint-Pré Aristide délégué					
269	Sainval Noël Hippolyte Conseiller général					
270	Labert (de) Victor délégué					
271	Largenton Louis délégué					
272	Scarmel Félix délégué					
273	Schol Alfred René délégué suppléant					
274	Silve Alexandre délégué					
275	Tennoaj Raymond délégué					
276	Loçant Marcellin délégué					
277	Lorel Laurent délégué					

NOMBRES d'inscrip- tion sur liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
278	Loret Henri délégué					
279	Louarné Foussant délégué					
280	Lamarin Louis délégué					
281	Lerrac Alcide Conseiller général					
282	Thébaque Jean-Baptiste délégué					
283	Théodore Osmon délégué					
284	Thérèse Julien délégué					
285	Tirolien Ernien Jules délégué					
286	Tirolien Lubin Conseiller général					
287	Toni Joseph délégué					
288	Toubland Emile délégué					
289	Toucet Saint-Jean délégué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
290	Coussaint Georges délégué					
291	Créber Edouard délégué					
292	Creil Emile délégué					
293	Crémer Joseph délégué					
294	Valentin Charles Conseiller général					
295	Vallon Clément délégué					
296	Varinas Eugène délégué					
297	Vergé Pierre Joseph délégué					
298	Vergorolle Joseph délégué					
299	Vin Joseph délégué					
300	Viotty Hays délégué					
301	Walther Albert délégué					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quarante neuf* électeurs.

A *Basse Terre* le, *3 Janvier* 1921.

Le Gouverneur,

Am

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent quarante neuf* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^o idem.

_____ le 3^o idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

André Ferruf *André* *Bata* *J. Romang*
Fred. Hicior

N° 1

COLONIE
DE LA
GUADELOUPE
ET DÉPENDANCES.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(Nos 1 à 157 de la liste générale.)

On inscrira sur les liste d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 22 décembre 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARADE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1	Adélaïde Séraphin Conseiller général		ph			ph
2	Albina Raphaël délégué		ph			
3	Alexis (d) Béramont délégué		ph			
4	Alexis Charles délégué		ph			
5	Alidor Dorville délégué		ph			
6	Alidor Fernand délégué		ph			
7	Alphonse J. Edouard délégué		ph			
8	Althey Théogène délégué		ph			
9	Amour Eucher délégué		ph			
10	André Fernand délégué		ph			
11	Annemrose Maurice délégué		B			
12	Arbaud Antonin délégué		ph			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
13	Archimède Justin Conseiller général		nt			
14	Arsène Auguste Conseiller général		nt			
15	Artis Antonin Iphig délégué		nt			
16	Athanasie Citi Thérèse délégué		nt			
17	Aubou Léon délégué		nt			
18	Bade Gabriel délégué		nt			
19	Bajazet Jules Conseiller général		nt			
20	Balin Estat délégué		nt			
21	Ballet Nicolas Gaston délégué		nt			
22	Balofi Pierre délégué		nt			
23	Bambouvert Ludovic délégué		nt			
24	Bambuck Emile Conseiller général		nt			

N ^{OS} d'inscrip- tion et qualité générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Banco Michel délégué		<i>ph</i>			
26	Barbier Sébastien délégué		<i>ph</i>			
27	Barbotteau Amédée Conseiller général					
28	Bardochean Faustin délégué		<i>ph</i>			
29	Barmy Maximilien délégué		<i>ph</i>			
30	Bastaraud Ernest Conseiller général		<i>ph</i>			
31	Batrin Saturnin délégué		<i>ph</i>			
32	Bazile Germain St-Eyr délégué		<i>ph</i>			
33	Bazire Gervais délégué		<i>ph</i>			
34	Beaugendre Raphaël délégué		<i>ph</i>			
35	Beaujour Albert délégué		<i>ph</i>			
36	Belfort Victor délégué	Bredon-Saint-Éloi délégué suppléant	<i>ph</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bélin Maxime délégué		Mh			
38	Bétrain Gabriel délégué		Mh			
39	Bernay J. Joseph délégué		Mh			
40	Beuve Louis délégué		Mh			
41	Bicourt Lanson délégué		Mh			
42	Bique Eustellien délégué		Mh			
43	Blandin Henri délégué		Mh			
44	Blandin Marc délégué		Mh			
45	Bluel Adolphe Conseiller général		Mh			
46	Bogat Babolin délégué		Mh			
47	Bolivar Edmond Conseiller général		Mh			
48	Boncoeur Raphaël délégué		Mh			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
49	Bordin Eugène Germain délégué		<i>M</i>			
50	Boujard Vital Conseiller général		<i>M</i>			
51	Bosc André délégué		<i>M</i>			
52	Boudoute Edouard délégué		<i>M</i>			
53	Boulogne Edouard délégué		<i>M</i>			
54	Boulogne Lionel délégué		<i>M</i>			
55	Bourgeois Octave délégué		<i>M</i>			
56	Bourquignon Eléonor délégué		<i>M</i>			
57	Bouverat Pierre Conseiller général		<i>M</i>			
58	Bureau Bobné délégué		<i>M</i>			
59	Butel Jules délégué		<i>M</i>			
60	Cabo Ariste délégué		<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
61	Cabre Hubert délégué		<i>[Signature]</i>			
62	Calixte Eugène délégué		<i>[Signature]</i>			
63	Cancelier Saint-Nazaire délégué		<i>[Signature]</i>			
64	Candace Gratien Député		<i>[Signature]</i>			
65	Cannery William délégué		<i>[Signature]</i>			
66	Cazabo Joseph délégué		<i>[Signature]</i>			
67	Céliérien Jérôme délégué		<i>[Signature]</i>			
68	Céleste Jean-Marie délégué		<i>[Signature]</i>			
69	Celestine Paul François délégué		<i>[Signature]</i>			
70	Cétout Armand délégué		<i>[Signature]</i>			
71	Chamougon François délégué		<i>[Signature]</i>			
72	Chareil Saint-Etienne délégué		<i>[Signature]</i>			

NOMÉROS d'inscrip- tion et qualité générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Cordeck Horace délégué		<i>Ph</i>			
74	Claret Eugène délégué		<i>Ph</i>			
75	Colat Lauriel délégué		<i>Ph</i>			
76	Condo Emmanuel Conseiller général		<i>Ph</i>			
77	Corbin André délégué		<i>Ph</i>			
78	Corpinot Henri délégué		<i>Ph</i>			
79	Dachard Ernest délégué		<i>Ph</i>			
80	Dain Albert délégué		<i>Ph</i>			
81	Dain Aimand délégué		<i>Ph</i>			
82	Dain Camille Conseiller général		<i>Ph</i>			
83	Daney de Marcillac délégué		<i>Ph</i>			
84	Daney de Marcillac Joseph délégué	Eulalie Athanase délégué suppléant	<i>Ph</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE:			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
85	Darby Emilien délégué		<i>[Signature]</i>			
86	Daubé Emmanuel Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
87	Daupin Anthony délégué		<i>[Signature]</i>			
88	Darigny Léonuf délégué		<i>[Signature]</i>			
89	Dérède Norbert délégué		<i>[Signature]</i>			
90	Dernon Jules délégué		<i>[Signature]</i>			
91	Descamps Horace Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
92	Deshayes Guatien délégué		<i>[Signature]</i>			
93	Dicab Jules délégué		<i>[Signature]</i>			
94	Dich Albert délégué		<i>[Signature]</i>			
95	Diquéni St-Clair délégué		<i>[Signature]</i>			
96	Diviale Fénelon délégué		<i>[Signature]</i>			

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
97	Bolmare Jouanet délégué		<i>[Signature]</i>			
98	Dragin Pierre Roussel délégué		<i>[Signature]</i>			
99	Bramort Trumonce délégué		<i>[Signature]</i>			
100	Dufait Jules Julien délégué		<i>[Signature]</i>			
101	Dundanka Léon délégué		<i>[Signature]</i>			
102	Dupont Edilbert délégué		<i>[Signature]</i>			
103	Edwige Jacques délégué		<i>[Signature]</i>			
104	Fabion St Germain délégué		<i>[Signature]</i>			
105	Farigo Pierre délégué		<i>[Signature]</i>			
106	Favieres Vincent délégué		<i>[Signature]</i>			
107	Fautier William Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
108	Félicité Honoré délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
109	Félic Amélie délégué		<i>[Signature]</i>			
110	Ferby Anthémore délégué		<i>[Signature]</i>			
111	Ferrant Prosper délégué		<i>[Signature]</i>			
112	Ferrier Vital délégué		<i>[Signature]</i>			
113	Ferville Edgard délégué		<i>[Signature]</i>			
114	Fétida François délégué		<i>[Signature]</i>			
115	Ficadière Ludger délégué		<i>[Signature]</i>			
116	Fidelin Adrien Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
117	Fidèle Charles Emmanuel délégué		<i>[Signature]</i>			
118	Fleming Emmanuel Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
119	Forestal Léon délégué		<i>[Signature]</i>			
120	Francius Paulémine délégué		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste nominale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	François Julien René délégué		<i>Jh</i>			
122	François Victor délégué		<i>Jh</i>			
123	Koston Edouard délégué		<i>Jh</i>			
124	Galba Emilien délégué		<i>Jh</i>			
125	Gatouse Jean délégué		<i>Jh</i>			
126	Gautier Marcel délégué		<i>Jh</i>			
127	Girard Emile délégué		<i>Jh</i>			
128	Glascow Guillaume délégué		<i>Jh</i>			
129	Gombault St-Onge Joseph délégué		<i>Jh</i>			
130	Goram Richard délégué		<i>Jh</i>			
131	Gradel Gabriel délégué		<i>Jh</i>			
132	Graëve Eugène Conseiller général		<i>Jh</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
133	Gréaux Joseph Joseph délégué		<i>Jh</i>			
134	Gréaux Oculi délégué		<i>Jh</i>			
135	Quiouqou Octave délégué		<i>Jh</i>			
136	Gustave Alexandre délégué		<i>Jh</i>			
137	Gustave Gratien Amédée délégué		<i>Jh</i>			
138	Haller Adolphe délégué		<i>Jh</i>			
139	Harmony Louis Eleuthère délégué		<i>Jh</i>			
140	Henry Gildard délégué		<i>Jh</i>			
141	Hérisson Amédée délégué		<i>Jh</i>			
142	Hérisson René délégué		<i>Jh</i>			
143	Hilaire Emile délégué		<i>Jh</i>			
144	Hodge Daniel délégué		<i>Jh</i>			

NOMÉROS d'inscrip- tion sur liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
145	Honoré Auguste délégué		M			
146	Horn Edouard délégué		M			
147	Hypolite Antonin délégué		M			
148	Ibalot William délégué		M			
149	Isidore Christophe délégué		M			
150	Jacob Fénelon délégué		M			
151	Jacques Théophile délégué		M			
152	Janoë Bonaventure délégué		M			
153	Jason Henri délégué		M			
154	Jean-Bernard Pierre délégué		M			
155	Jean-Louis St-Jean délégué		M			
156	Jean-Romain Wilfrid délégué		M			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent cinquante sept* électeurs.

A *Basse-Lerre*, le, *3^e Janvier* 1921.

Le Gouverneur,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent cinquante six* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,

Daubé

[Handwritten signatures of scrutateurs]

Laguadelpin

C. 181-3

Monsieur le Président du Sénat

Palais du Luxembourg

A Paris



1875



DES COLONIES

SÉNAT

Guadeloupe

LETTRE

1921

31059

Mⁿ 2 YAVAN C

Archives Bibliographique
